

# ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE DE MEZIERES

Case postale 85  
1083 Mézières

Conseil intercommunal

## PREAVIS DU BUREAU DU CONSEIL CONCERNANT LES INDEMNITES RELATIVES AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les indemnités relatives au législatif de l'ASIJ étaient les suivantes durant la précédente législature :

- Les délégués au Conseil Intercommunal : jetons de présence par séance Fr. 30.-.
- La secrétaire : jetons de présence par séance Fr. 30.-. En dehors des séances, le tarif de l'heure de vacation est appliqué.
- Les commissions : à l'heure de vacation soit Fr. 35.-
- Bureau : à l'heure de vacation soit Fr. 35.-
- Président : un forfait de Fr. 140.-. En dehors de ce forfait, le tarif de l'heure de vacation est appliqué.

Lors de sa réunion du 2 novembre 2016, le bureau du Conseil Intercommunal propose de réadapter les indemnités comme suit :

### Conseil intercommunal : Proposition des tarifs de rémunération – législature 2016-2021

Président	Jetons de présence	Fr. 40.00	/séance
	Forfait annuel fixe	Fr. 300.00	
	Vacations	Fr. 40.00	/heure
Délégués	Jetons présence	Fr. 40.00	/séance
Bureau	Vacations	Fr. 40.00	/heure
Commissions	Vacations	Fr. 40.00	/heure
Secrétaire	Vacations	Fr. 40.00	/heure

Les tarifs ont été uniformisés à Fr. 40. — pour les raisons suivantes :

- Les délégués du Conseil intercommunal doivent prendre du temps pour lire les nombreux préavis, pour la plupart volumineux et y réfléchir ainsi que communiquer les informations à leurs législatifs respectifs, ce qui justifie l'augmentation des jetons de présence.
- Les commissions et le bureau ont une responsabilité non négligeable et un tarif uniformisé à Fr. 40. — semble adéquat.
- Pour le Président, le forfait de 140.- par séance a été supprimé au bénéfice d'un forfait annuel fixe de 300.- par analogie à la démarche du Comité de direction.
- La secrétaire étant non élue, les jetons de présence ont été supprimés et son salaire a été adapté, pour être en adéquation avec celui de sa fonction au Comité de direction.

Le bureau du Conseil recommande aux membres du Conseil Intercommunal de bien vouloir accepter cette proposition.

# ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE DE MEZIERES

Case postale 85

1083 Mézières

Mézières, le 2 novembre 2016

Au nom du Bureau du Conseil :

Le Président

La Vice-Présidente

La Secrétaire

Benjamin Borlat

Sonia Hugentobler

Fabienne Blanc

Les Scrutateurs

Maryline Authier

Sandro Simonetta